

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [1]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le carnet de FS

Chu' qu'un pauvre paysan...

...disait Fernand Reynaud. Que devraient dire alors les paysannes... A la dernière assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans, son directeur a rappelé que la contribution de la femme à la marche de l'exploitation était fixée à 85 % du travail d'un homme, et « qu'à terme il conviendra de réaliser l'égalité des salaires ». A terme ! Sûr qu'il ne met pas la charrue devant les bœufs, ce paysan-là...

On croyait que les femmes

ne savaient se plâtrer que la figure... Eh bien, pas du tout : une « plâtrière » — sur murs, avec du vrai plâtre, une truette et tout et tout — est apparue à Schwyz : c'est paraît-il une première en Suisse !

Vingt bougies

pour la section suisse de l'Union Européenne des femmes, qui a célébré à Berne ses vingt ans d'existence. Cette organisation, qui a un statut consultatif au Conseil de l'Europe, existe dans quatorze pays du continent.

Ah, ces femmes !

M. Honnegger, comme on le sait, n'était pas content du tout le soir du 28 novembre. Les consommatrices avaient gagné à son nez et à sa barbe. Dans son désarroi, il a même clairement reproché aux organisations de consommatrices d'avoir influencé les femmes. Comme si dans les autres votations, personne n'était jamais « influencé » par son parti, son groupe de pression ou sa belle-sœur qui parle bien ! L'ADF ne l'a pas raté : une belle lettre ouverte à son attention est parue dans tous les journaux, dans laquelle l'Association pour les droits de la femme lui dit son fait. A propos.

Savant flou artistique

dans la réponse du Conseil fédéral à la question posée par Yvette Jaggi (c.f. no de novembre 82) sur les indemnités que reçoivent pour le repas les fonctionnaires. En deux mots, si le règlement discrimine les femmes mariées et les célibataires par des indemnités inférieures aux autres fonctionnaires... c'est en fin de compte pour ne pas discriminer ces derniers ! On n'avait pas compris la subtilité...

La grève du ménage

C'est ce qu'ont très sérieusement entrepris 15 femmes au foyer américaines qui s'estiment « surexploitées et mal-aimées » par leurs maris. On ne sait si, outre de priver ces derniers de petits plats et de chemises propres, elles ont décidé également de les frustrer de leur compagnie nocturne, comme dans la « Lysistrata » d'Aristophane. Ou bien ont-elles jugé que les conflits conjugaux trouvent une meilleure issue dans la cuisine que sur l'oreiller ?

Le meilleur goût

préside à la campagne publicitaire des voitures de marque Subaru. Son leitmotiv : « Technique de pointe dans les formes les plus belles », avec pour illustration, une photo de femme nue assise sur le capot... Ha ! Ha ! Ha ! Quelle finesse dans l'humour de chez Subaru. A ce prix, décidément, on préfère la « Deuche »...

Au nom de l'égalité,

le Conseil constitutionnel a rejeté en France le principe d'un quota de femmes sur les listes des prochaines élections municipales. La demande en avait été faite précisément au nom de l'égalité : il n'y a pas à dire, voilà un argument qui a l'avantage de se retourner comme un gant.

mensuel

femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Martine Grandjean

Rédactrice responsable :
Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction :
Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Simone Chapuis
Martine Grandjean
Silvia Lempen

Rédaction, services de presse :
Corinne Chaponnière,
(022) 20 86 45

Administration et abonnements :
Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité :
s'adresser à
l'administration,
(022) 42 03 15

Impression :
Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :
Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements :
1 an : Suisse Fr. 38.—
Etranger : Fr. 44.—
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :
Femmes suisses ©, 1983

grand passage

le premier des grands magasins genevois

